

LE FINANCEMENT PRIVÉ DANS L'ÉCONOMIE DES PROJETS DE PRODUCTION DES COMPAGNIES EN RÉGION

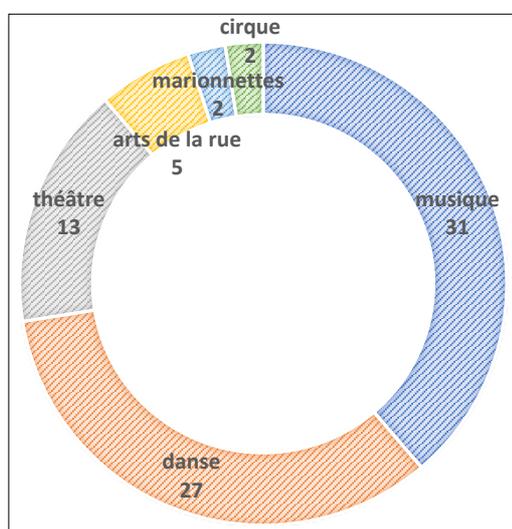
Observation sur la composition des budgets annuels d'équipes artistiques du spectacle vivant en région Sud

1. METHODOLOGIE

L'étude porte sur l'analyse des budgets de création et de production d'un panel de 79 artistes et compagnies du spectacle vivant (danse, théâtre, arts de la rue, arts du cirque et musique) implantés en région Sud.

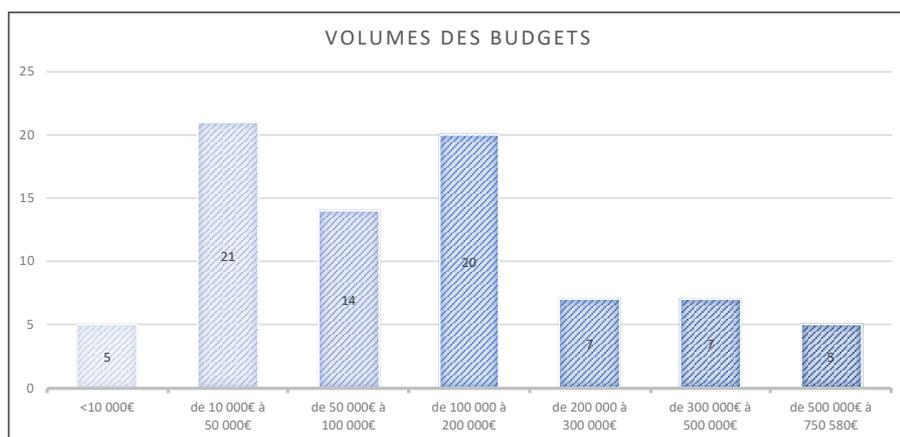
La collecte des données a été réalisée à partir des dossiers de demande de subvention déposés auprès de la Drac Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2019, et sur la base des budgets d'activités de ces compagnies réalisés ces 3 dernières années (2016 - 2017 - 2018).

Répartition des compagnies par discipline



2. CATÉGORIES DES COMPAGNIES / VOLUMES BUDGÉTAIRES

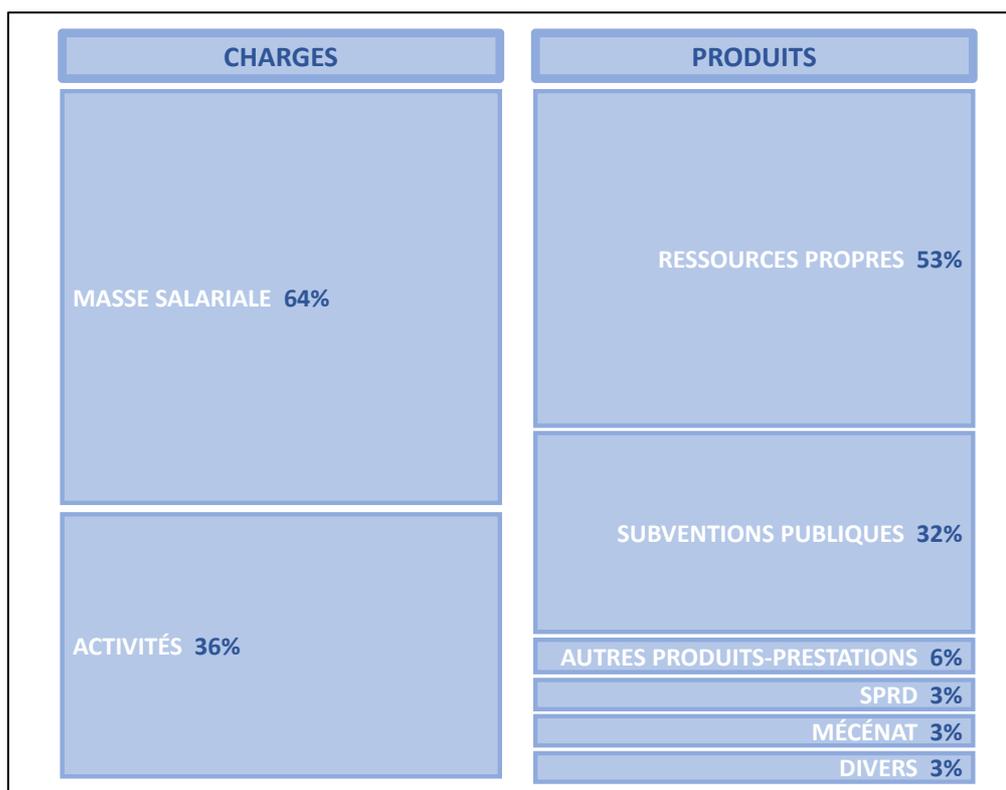
Les 79 budgets étudiés des structures présentent des volumes très variables, compris entre 1 355€ et 750 580€, avec une moyenne de 100 000€ (39 budgets ont un volume supérieur à 99 500€ et 39 budgets ont un volume inférieur).



5 compagnies ont un budget de < 10 000€.
 21 compagnies un budget de 10 000€ à 50 000€.
 14 compagnies un budget de 50 000€ à 100 000€.
 20 compagnies un budget de 100 000 à 200 000€.
 7 compagnies un budget de 200 000 à 300 000€.
 7 compagnies un budget de 300 000€ à 500 000€.
 5 compagnies un budget de 500 000€ à 750 580€.

3. ANALYSE DES BUDGETS DE PRODUCTION

L'analyse des budgets permet de dresser un budget type de référence suivant :



4/ CHARGES D'EXPLOITATION

L'analyse des grandes masses budgétaires permet de dresser le budget type suivant :

- Un budget (total des dépenses) moyen de 100 000€ en production et diffusion, dont 64% sont consacrés à la masse salariale des équipes artistiques, techniques, et administratives. Le volume consacré aux charges de personnels varie fortement en fonction de la taille des compagnies et des formats de production.
- La part de la masse salariale varie également, de 31% à 92%, en fonction du recours à la prestation de service pour la gestion du personnel.

5. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les recettes sont composées pour 53% de ressources propres, 33% de subventions publiques (en cofinancement État et Collectivités), 7% de recettes d'activités annexes, produits financiers et cotisations, 3% d'aides de sociétés civiles (SPRD), 3% d'autres aides, et **3% de mécénat et financement participatif**.

- **53% Ressources propres**

Deux items sont renseignés ; les fonds propres et les co-productions, co-réalisations, ventes de spectacles et billetterie. Les fonds propres ne représentent en moyenne que 3% des ressources.

Le poids des ressources propres est très variable, pouvant passer de 0% à 100%, avec une moyenne de 53% pour l'ensemble des 79 budgets observés. Deux structures dans le panel équilibrent leur budget sur uniquement la diffusion produite ou co-produite.

Les autres recettes représentent en moyenne 7% du total (adhésions, produits financiers, fonds dédiés, report à nouveau, location de salle, ventes...).

- **33% Subventions**

Les subventions publiques représentent en moyenne le tiers (32%) des recettes, avec des variations allant de 0% à 87%. Au plus les recettes sont importantes au plus le volume des subventions augmente mais aussi leur part dans les recettes. Entre État et collectivités le cofinancement représente 44% (35 structures sur 79).

Les collectivités ont une part deux fois plus importante que l'État dans les subventions publiques.

- **7% Produits d'activités annexes, produits financiers et cotisations.**

Ces produits regroupent les adhésions pour les associations, des prestations de services, ateliers éducatifs et culturels, location éventuels d'espaces...

- **3% Aides des Société civiles**

Dans les sociétés civiles sont citées Spedidam, Adami, SPPF, CNV, Sacem, FCM, et Sacd.

- **3% d'autres aides**

Dans les autres aides, l'Institut français est cité 4 fois et Arcadi 2 fois.

- **3% Mécénat et financement participatif**

25% des compagnies ont eu recours au mécénat et/ou au financement participatif. 50% d'entre elles bénéficient de ce type d'aide régulièrement et dans la durée (année après année) avec le même mécène.

Le montant moyen de ce financement atteint 3% du budget type de production.

L'origine de ces sources de financement est détaillée pour la plupart, avec une certaine variété dans le type de donateurs (particuliers, entreprises, fondations, associations) :

2 financements participatifs (dont la plateforme de crowdfunding [kiss kiss bank bank](#))

8 dons privés (certains de particuliers)

3 mécénats de sociétés bancaires ([fondation BNP Paribas](#), [mécénat musical Société générale](#), [caisse locale du Crédit Agricole](#))

[La fondation d'entreprise AG2R La Mondiale](#)

3 sociétés (Lexus, Eurolactis, Bouygues travaux publics)

2 fonds de dotation ([Le Quartz – scène nationale de Brest](#) et [Fonds de dotation InPACT](#))

[Caisse des dépôts et consignations](#)

[Comité international de la Croix Rouge](#)

L'association [Fedora – Le cercle européen des philanthropes d'opéra et de ballet](#)

Les volumes financiers s'échelonnent entre 1 453€ et 20 000€.

